



Accueil » Grand Sud

SOCIAL. GRÈVES ET MANIFESTATIONS, HIER, DES PERSONNELS DE « FRANCE 3 » SUD, DES HANDICAPÉS, DES AVOUÉS DE JUSTICE ET DES SALARIÉS CIVILS DE LA DÉFENSE.

Les appels à la révolte du 18 juin



DDM

«France 3» Sud se mobilise pour la défense de l'audiovisuel public

« France 3 Sarko m'a tuer », « France 3 télé assassinée » ou « France 3 mort programmée » : dès 7 h 30, hier matin, les banderoles de protestation installée sur les principaux ponts de la rocade toulousaine ont donné le « La » d'une journée de grève pour la sauvegarde de l'audiovisuel public suivie par 130 des 150 salariés de France 3 Sud. Une mobilisation à la hauteur des menaces qui pèsent sur la future TV régionale imaginée par la commission Copé chargée par le gouvernement de réfléchir à la nouvelle TV publique sans pub voulue par Nicolas Sarkozy. « Dans son rapport qui sera rendu public le 25 juin, Jean-François Copé préconise une réorganisation de la TV publique régionale en sept grandes régions, une pour le sud Ouest, une pour le nord, etc. À la place des décrochages locaux comme actuellement, ces sept nouvelles télé produiraient des programmes en continue et décrocheraient au moment des informations nationales », explique Michel Pech au nom de l'intersyndicale SNJ, CFDT, CGT, CFTC et Sud. « En clair, l'organisation de France 3 serait totalement inversée. Mais avec la disparition des recettes publicitaires, cela revient à créer sept nouvelles télé sans financement puisque le gouvernement refuse d'envisager l'augmentation de la redevance. » Pour les grévistes de France 3 le calcul est simple : « ce sont 1,2 milliard d'euros de recettes publicitaires qui disparaissent sans compensation.

Avec 350 000 € de restriction budgétaires pour l'exercice 2008, France 3 Sud est déjà rentrée en récession. « Mais à terme, c'est le démantèlement de l'audiovisuel public au profit des petits copains de Sarkozy propriétaires de M6 et de TF 1 qui est programmé par la commission Copé », analyse Michel Pech. « Sinon, pourquoi autoriserait-on une deuxième coupure publicitaire qui permettra aux chaînes privées d'absorber toute la pub qui ne sera plus diffusée par la télé publique ? »

Les avoués : «Dati nous a condamnés»

« C'est inadmissible de nous balader ! L'État ment : on nous avait promis une concertation et, le 9 juin, Mme Dati nous condamne à mort. C'est une méthode stalinienne, regrettable d'un gouvernement de droite. Le combat aujourd'hui est politique ! » Les avoués qui bloquent le fonctionnement des juridictions depuis mardi sont vent debout. Hier, dans la paisible salle Minerve de la cour d'appel, ce sont des phrases inhabituelles qui ont été prononcées par Robert Rives, le président de la chambre régionale des avoués de la cour d'appel de Toulouse.

Qu'est-ce qu'un avoué ? C'est un officier ministériel, un intermédiaire entre le justiciable et les magistrats, qui intervient à la cour d'appel en matière civile et commerciale. C'est un spécialiste de la procédure d'appel qui met en forme les dossiers en collaboration avec l'avocat et qui fait office de conseil. En France, 3000 personnes (avoués et salariés) sont menacées, dont une cinquantaine à Toulouse.

Les handicapés font de la résistance

Résistance ! Tel est le mot d'ordre lancé hier après-midi par la quarantaine de membres du collectif «

Ni pauvre ni soumis » qui manifestaient pour la cinquième reprise depuis le début de l'année contre les 6,38 € d'augmentation de l'Allocation adulte handicapé (AAH) qui leur a été accordé en février.

Avant de remettre symboliquement le désormais traditionnel chèque de 6,38 € en préfecture, ils se sont retrouvés dans les locaux de la caisse d'allocations familiales (CAF), où ils se sont entretenus avec les directeurs de la CAF et de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). Au cours de cette rencontre les manifestants ont dénoncé une AAH de 25 % inférieure au seuil de pauvreté, et demandé sa revalorisation au niveau du SMIC brut. Ils ont également souligné le hiatus entre l'augmentation de 1,1 % de l'AAH, et la revalorisation de 25 % sur cinq ans promise par le candidat Sarkozy.

Les personnels civils de la Défense dans la rue

Près de 800 personnels civils de la défense venus des établissements de Gramat, Pamiers, Tarbes et Toulouse ont marché jusqu'à la préfecture de région pour dire leur inquiétude après l'annonce, dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), de la suppression de 54 000 emplois sur cinq ans au ministère de la défense. Selon les prévisions de l'intersyndicale CGT, CFDT, CGC, FO et Unsa à l'origine de la manifestation d'hier après midi, cette compression des effectifs affecterait 19 000 emplois civils et 33 000 postes de militaires entre 2008 et 2014. Sans avancer de chiffres faute d'informations, les organisations syndicales craignent des suppressions de postes sur l'ensemble de la région Midi-Pyrénées. Reçue en préfecture, une délégation de l'intersyndicale a demandé officiellement audience au préfet pour le 3 juillet. Ce jour-là, le ministre de la défense Hervé Morin doit en effet recevoir les chefs de corps des armées pour leur annoncer les détails des compressions d'effectifs régions par régions. « La préfecture devrait alors être en mesure de nous informer sur le sort réservé aux établissements de Midi-Pyrénées », précisait, hier après-midi un membre de la délégation.

Journée d'action des infirmières

Fermeture des cabinets, opérations escargots, actions coup de poing vont se multiplier aujourd'hui dans tous les départements. Trois syndicats représentatifs des infirmiers libéraux (Fédération nationale des infirmiers, Convergence infirmière et Organisation nationale des syndicats d'infirmiers libéraux) sont à l'origine de ce mot d'ordre national qui ne se présente pas comme « un mouvement de plus », mais comme le véritable cri d'alarme d'une profession en danger. Les infirmières libérales revendiquent : la revalorisation des actes conformément à la date prévue par la convention nationale, le 1er août 2008. Une revalorisation des indemnités de déplacement tenant compte de la hausse des carburants dans un contexte où la profession d'infirmier subit une iniquité de traitement vis-à-vis des autres professions de santé : 2,20€ l'indemnité forfaitaire de déplacement pour les infirmiers libéraux, 4€ pour les kinésithérapeutes et 10€ pour les médecins. Les infirmières libérales entament une série de manifestations sur tout le territoire : refus de prendre en charge les retours d'hospitalisation du jeudi au dimanche, refus de prendre en charge tous les nouveaux appels arrivés aux cabinets des infirmiers libéraux entre le 19 et le 23 juin, permanences non assurées, lignes téléphoniques débranchées ou transférées sur le 15. Opérations escargots, actions ponctuelles en direction des caisses primaires d'assurance maladie locales.

La Poste: conseillers financiers en grève

Après le 12 juin où le personnel des forces de vente de la Poste de Haute-Garonne et de l'Ariège était en grève à près de 80%, un nouvel appel à la grève est lancé par l'ensemble des organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, SUD, Unsa, CGC) aujourd'hui pour défendre les régimes et conditions de travail des salariés. Un rassemblement est prévu ce matin à 10 heures devant la direction de la Poste 169, avenue des Minimes à Toulouse.

► Publié le 19 juin 2008 à 08h49 | Auteur : B. dv.

